

INDUSTRIE · PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Moins d'énergie. Plus de moyens pour votre activité.

Réduire les charges de vos bâtiments. Préserver votre capacité d'investissement.

Bureau d'études & Mandataire CEE

ECOCEO accompagne la performance énergétique de vos sites industriels. Notre bureau d'études cible les gains possibles sur vos grands volumes chauffés et vos usages ; notre mission de mandataire CEE prépare leur financement. Une étude adaptée à votre site, un projet accompagné jusqu'à sa finalisation.

— FINANCEMENT CEE

100 %
de prise en charge

0 € de reste à charge

Grâce au financement CEE.

Pour les opérations éligibles et validées, dans le périmètre défini au devis.

Déstratification

Gestion technique du bâtiment

02 — NOTRE MÉTIER

Deux expertises. Une démarche coordonnée.

Réduire les consommations, préparer le financement et organiser les interventions : ECOCEO construit le projet avec vos équipes, en tenant compte des exigences de votre activité.



01 / BUREAU D'ÉTUDES

Concevoir la bonne solution

ECOCEO examine vos consommations, les volumes chauffés, les équipements et les horaires. Les consignes, les périodes d'inoccupation et les contraintes de production permettent de cibler les actions pertinentes.

Nous définissons le dimensionnement et l'implantation des équipements, puis préparons leur intégration avec la maintenance et l'exploitant : accès, sécurité, réglages et conditions de mise en service.



02 / MANDATAIRE CEE

Mobiliser le financement

Dans le cadre du mandat confié par l'acteur obligé, ECOCEO prépare la demande de prise en charge, rassemble les justificatifs et coordonne les échanges avec le partenaire financeur.

Votre offre écrite précise le périmètre financé et les conditions retenues. Nous suivons les validations, préparons les pièces nécessaires aux contrôles et accompagnons le dossier jusqu'à sa finalisation.

Direction

Énergie

Maintenance

Exploitation

Une coordination adaptée à vos décisions et à vos contraintes de site.

03 — FINANCEMENT

La performance énergétique. Votre budget préservé.

— FINANCEMENT CEE

100%

de prise en charge

0 € de reste à charge

Pour les opérations éligibles et validées, sur le périmètre du devis.



01

Préparer le financement

ECOCEO présente la demande de prise en charge. Les conditions de l'offre CEE sont établies avant la signature du devis.



02

Définir un périmètre clair

La prise en charge couvre l'ensemble des équipements, travaux et prestations inscrits au devis. Aucun coût complémentaire sans votre accord préalable.



03

Préserver vos investissements

Vous conservez des moyens pour votre outil de production, vos projets de développement et les autres priorités de votre activité.

04 — DÉSTRATIFICATION

La chaleur utile, au niveau de vos équipes.

Chaleur accumulée en toiture, écarts de température, inconfort dans les zones de travail : ces situations justifient une étude de déstratification dans les grands volumes chauffés.

**01 Réutiliser la chaleur déjà produite**

L'appareil redistribue l'air chaud vers les zones occupées. Il homogénéise la température sans produire lui-même de chaleur et contribue à limiter les besoins de chauffage.

**02 Dimensionner et positionner**

Hauteur, volume, puissances de chauffage, obstacles et postes de travail guident l'étude. La note de dimensionnement et le calepinage définissent le nombre d'appareils et leur implantation.

**03 Réguler et préparer l'exploitation**

Le fonctionnement est asservi à une mesure de température en partie haute. Les réglages tiennent compte du confort au poste de travail et de la vitesse d'air. Les économies sont évaluées pour chaque site.

INDUSTRIE · FICHE CEE

IND-BA-110

Périmètre CEE — Local industriel existant, clos et chauffé, hauteur ≥ 5 m et consigne ≥ 15 °C en occupation. Entrepôts, logistique, réserves et stockage exclus. Brasseurs plafonniers non éligibles. Autres conditions vérifiées lors de l'étude.

Consulter la fiche officielle [↗](#)



Déstratification

05 — GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Le bon réglage. Au bon moment.

Chauffage actif dans des bureaux inoccupés, horaires inadaptés, consignes dispersées ou dérives difficiles à repérer : la GTB aide vos équipes à reprendre la maîtrise du fonctionnement des bâtiments.

Elle centralise la régulation des usages retenus dans le projet et les informations nécessaires à leur exploitation.



01

Programmer

Adapter les plages de chauffage et les autres usages pilotés à l'occupation, aux week-ends et aux périodes de fermeture.



02

Réguler

Ajuster les consignes par zone et coordonner les équipements, selon leurs fonctions et leur compatibilité.



03

Superviser

Consulter les états, historiques et alertes prévus au projet pour identifier les écarts et faciliter les interventions.

Une intégration préparée : ECOCEO examine les équipements et les régulations existantes, définit les fonctions à mettre en œuvre et organise les essais ainsi que la prise en main avec vos équipes.

TERTIAIRE · FICHE CEE

BAT-TH-116

Bâtiments tertiaires existants éligibles, notamment les bureaux. Les procédés industriels et les surfaces d'entrepôt, de logistique, de réserve ou de stockage ne relèvent pas de ce financement. Les usages, les surfaces et les conditions techniques sont vérifiés pour chaque opération. [Consulter la fiche officielle](#) ↗



06 — LE PARCOURS ECOCEO

Huit étapes, de l'étude à la prise en main.

PRÉPARATION DU PROJET

01

Audit d'éligibilité

Un thermicien examine les installations et les contraintes du site. Les données disponibles permettent de vérifier les conditions de l'opération et d'identifier les informations à compléter.

02

Demande de prise en charge

ECOCEO prépare et présente le dossier aux partenaires CEE. La bonification applicable est intégrée à l'examen du financement.

03

Devis

Après analyse technique préalable et validation du financement, l'offre précise le périmètre pris en charge, les exclusions et les modalités d'engagement, dans votre cadre de contractualisation.

04

Note de dimensionnement

L'ingénieur réalise les relevés nécessaires sur site. Le bureau d'études formalise les hypothèses et les calculs, notamment les puissances et le nombre d'équipements.

RÉALISATION ET SUIVI

05

Préparation du chantier

Le conducteur de travaux organise les accès, les interventions et les éventuelles interruptions avec vos équipes. Les périodes d'accueil et les vacances sont prises en compte.

06

Travaux et mise en service

Les travaux suivent le périmètre convenu. Le fabricant ou son service agréé assure la mise en service conformément à l'offre, avec les vérifications et réglages nécessaires.

07

Contrôle de l'opération

Les contrôles CEE applicables sont réalisés par un organisme d'inspection indépendant accrédité par le COFRAC pour le périmètre concerné.

08

Finalisation et suivi du financement

Après contrôle satisfaisant, ECOCEO complète les pièces et suit la validation du dossier ainsi que le financement selon les modalités convenues.

La validation préalable de la prise en charge ne vaut pas délivrance des CEE : celle-ci intervient après réalisation et instruction du dossier.

Des documents pour exploiter

Selon le périmètre de l'opération : documents techniques, plans d'implantation, paramètres de réglage, notices et éléments de réception. Leur transmission accompagne la prise en main.

Plusieurs sites, un déploiement progressif

Les visites peuvent être regroupées et les interventions programmées selon vos priorités. Chaque opération conserve son étude, son devis et son suivi de financement dédiés.

VOTRE PROCHAIN PROJET

Commençons par votre site.

Identifier les économies possibles. Étudier la prise en charge. Construire une solution adaptée à votre activité et à vos contraintes de production.

POUR PRÉPARER NOTRE ÉCHANGE

Le site

Adresse, activité, surfaces, hauteur et horaires.

Les installations

Énergie, puissances, chauffage et consommations disponibles.

Vos contraintes

Accès, calendrier de production, entretien et contacts techniques.

Deux expertises. Un interlocuteur.

PARLONS DE VOTRE PROJET

Réduire vos charges.
Préserver vos moyens.

Un premier échange pour examiner vos besoins et préparer la visite technique.

 **01 89 47 99 00**

EMAIL

contact@ecoceo.fr

SITE

www.ecoceo.fr

Paris

14 rue Charles V
75004 Paris

Province

13 rue Lançon
69100 Villeurbanne

Maintenance : contrat distinct possible, selon vos besoins.

Visuels d'illustration, dont images générées par IA ; sans valeur de référence chantier.